



Nombre de membres En exercice : 29 Présents : 16 Votants : 24	DCM 112-2023 Date de la convocation : mardi 21 mars 2023
--	--

L'an deux mille vingt-trois le vingt-sept mars à 19H00, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Maison des vendangeurs, salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Jean-François AUDRIN, maire,

**Etaient présents :**

M. JF. AUDRIN, **Maire**, EVOUNA NGUEMA Graziella, CARMONA Robert ESTRADE Nathalie, RUST Albert, NICOLAS Pierre, MAILLE Dany, **adjoints**, PHILIPPOT Jacques, COEURVEILLE Marylène, , MASSONNET Christian, BLOND Laurent, SCHMITT Jérôme, CHATELIN Matthieu, MALDONADO Stéphane, BOUCHAMI Muriel, ARTERO Sandrine, **Conseillers- ères**,

**Absents-es et représentés-ées :**

PONS Maxime par JF. AUDRIN, HARDEMAN Guislaine par CARMONA Robert, FOULQUIER Audrey par MASSONNET Christian, DENJEAN Lucie par RUST Albert, GIRAUDON Nicolas par SCHMITT Jérôme, SCHULIAR Christian par BLOND Laurent, ANGLES Thierry par ARTERO Sandrine, CAZILHAC Jean-Marc par BOUCHAMI Muriel.

**Absents-es et excusés-ées**

CALVERIE Marina, VALETTE Martine, TESSIER Sandra

**CHOMEL Chantal et GUILLET Marie sortent de la salle au moment du débat et du vote, étant membres des associations attributaires.**

**ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2023 - APPROBATION**

La commune aide et soutient les nombreuses associations Saint Georgiennes dans leur fonctionnement et dans la réalisation de leurs projets. Pour accompagner ce dynamisme et valoriser les multiples actions proposées par ce tissu associatif important, une enveloppe budgétaire est inscrite au BP 2023.

L'examen des dossiers de demande de subventions par la commission « vie associative » a permis de définir le montant de l'aide octroyée en tenant compte des orientations et des priorités de chacune des associations.

Un tableau récapitule les subventions attribuées pour l'exercice 2023 :



ASSOCIATION	MONTANT ATTRIBUE
TEXAS KID	200
COUNTRY SGO	500
VELOCLUB	500
VOLLEY ST	400
SMLH	500
RONDE STGO	1 500
BOUTCHOUTS	400
CULTURE CONV	800
BOXING CLUB	500
AOC STGO	2 000
JARDINS FAM	700
COUREURS	400
DRAGONS COEUR	2 700
COMIT FETES	25 000
SANT JORDI	1 750
UNAC	800
PALETTE	300
TENNIS ST	5 600
MAESTRO	3 000
AQUI OI	2 600
DRAGONS LUDIQU	500
HORSEBALL	1 500
EL DUENDE	1 100
SECOURS CAT	1 100
AMICAL STGO	6 000
RUGBY STGO	1 750
LUTINS CREATIF	1 100
PATTES & MOUSTACHES	500
LIVRES PLEIN LA TETE	1 200
BIBLIOTHEQUE POUR TOUS	1 200
BOULEA TONTON	1 000
CHASSEUR	1 200
CLUB TAURIN	10 000
INTERNOTE	7 000
RACING CLUB	7 750
FOYER RURAL	9 000
EQUIT STGO	1 500
TAMBOURIN	1 750
MARCHE A SUIVRE	500
<b>Sous Total :</b>	<b>137 391</b>
OCCE MATER	7 640
EC PRIMAIRE	17 115
ECP STLOUIS	87 854
CCAS STG	26 000



ENVELOPPE

31 591

TOTAL

276 000

Il est précisé, que comme les années précédentes, une enveloppe budgétaire est réservée pour assister les associations dans l'organisation de manifestations exceptionnelles ou aider à la création de nouvelles associations.

**Les élus faisant partie des bureaux des associations ne prenant pas part** au vote Monsieur le Maire sollicite du Conseil Municipal l'adoption du tableau d'attribution de subventions aux associations et au CCAS.

**Ne prend pas part au vote compte tenu de son implication dans l'association**

Marie GUILLET & Chantal COMEL

**L'assemblée délibérante adopte à l'unanimité des membres prenant part au vote, l'attribution des subventions.**

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire

Je soussigné, M. **François AUDOUIN**.



Transmis le :

Publié le